



Cinéma et philosophie

Cycle annuel de projections en collaboration
avec l'Université Grenoble-Alpes (UGA)
et la Société Alpine de Philosophie (SAP)

Accueilli par le Cinéma Le Méliès, le cycle « Cinéma et Philosophie » est proposé en collaboration avec les départements de philosophie et d'études cinématographiques de l'Université Grenoble Alpes et la Société Alpine de Philosophie. Des spécialistes de cinéma et de philosophie unissent leurs compétences pour créer un événement qui manquait à Grenoble : un cycle de philosophie au cinéma.

Thématique 2025 / 2026 : Juger

Qu'est-ce que juger ? Juger, c'est faire preuve de discernement dans le but de formuler une appréciation qui peut être de nature théorique, morale ou esthétique, mais c'est également exercer la fonction de juge, rendre un verdict judiciaire.

La programmation fera la part belle aux films qui présentent des scènes de procès qui sont un défi stylistique pour le cinéaste et une matière d'une grande richesse à explorer. La justice est un spectacle qui suppose une mise en scène et l'audience est toujours une représentation, qui met en jeu des interrogations majeures. D'où vient l'autorité du juge ? Qu'est-ce qu'une juste peine ? Comment être sûr de bien juger, de bien peser les raisons qui conduisent à la décision ? Devant la gravité des enjeux, on peut penser le jugement non comme un acte de pouvoir ou de domination, mais comme un acte humble de reconnaissance de l'autre et de son point de vue. Juger est un acte humain d'une grande complexité et la vérité judiciaire se révèle parfois impossible à établir, montrant l'incertitude et la fragilité inhérente à tout jugement.

Mais filmer un procès est aussi l'occasion pour un réalisateur d'interroger les travers d'une société et les inégalités qui la fracturent, ainsi que le rôle de l'institution judiciaire à cet égard. La question du jugement est indissociable d'une réflexion critique sur le sens de la justice dans la société car chaque jugement, moral ou judiciaire fait appel à des normes sociales et culturelles qui sont toujours relatives à un système de valeurs et par conséquent discutables.

Programme des séances

Lundi 13 octobre 2025 - 20h00 : Le Procès Goldman (2023) de Cédric Kahn

Au milieu des années 1970, un jeune avocat se démène pour éviter la peine capitale à son client, un militant d'extrême gauche accusé de braquages à main armée.

Lundi 24 novembre 2025 - 20h00 : Délits flagrants (1994) de Raymond Depardon

L'itinéraire procédural des personnes arrêtées en flagrant délit par la police de leur arrivée au dépôt jusqu'à l'entretien avec l'avocat.

Lundi 15 décembre 2025 - 20h00 : Une Séparation (2011) d'Asghar Farhadi

Lorsque sa femme le quitte, Nader engage une aide-soignante pour s'occuper de son père malade. Il ignore alors que la jeune femme est enceinte et a accepté ce travail sans l'accord de son mari, un homme psychologiquement instable...

Lundi 2 février 2026 - 20h00 : Rashomon (1952) d'Akira Kurosawa

Un paysan vient s'abriter d'une pluie torrentielle sous une vieille porte délabrée où se sèchent déjà un bûcheron et un prêtre. Ces derniers semblent ne rien comprendre à une affaire à laquelle ils ont été mêlés bien malgré eux. Un samouraï aurait été assassiné et sa femme violée ; quatre témoins du drame, dont le prêtre et le bûcheron, vont donner leurs versions des faits, toutes contradictoires...

Lundi 16 mars 2026 - 20h00 : Impitoyable (1992) de Clint Eastwood

Kansas 1880. William Munny, redoutable hors-la-loi reconverti dans l'élevage va, à la demande d'un jeune tueur, reprendre du service pour venger une prostituée défigurée par un cow-boy sadique.